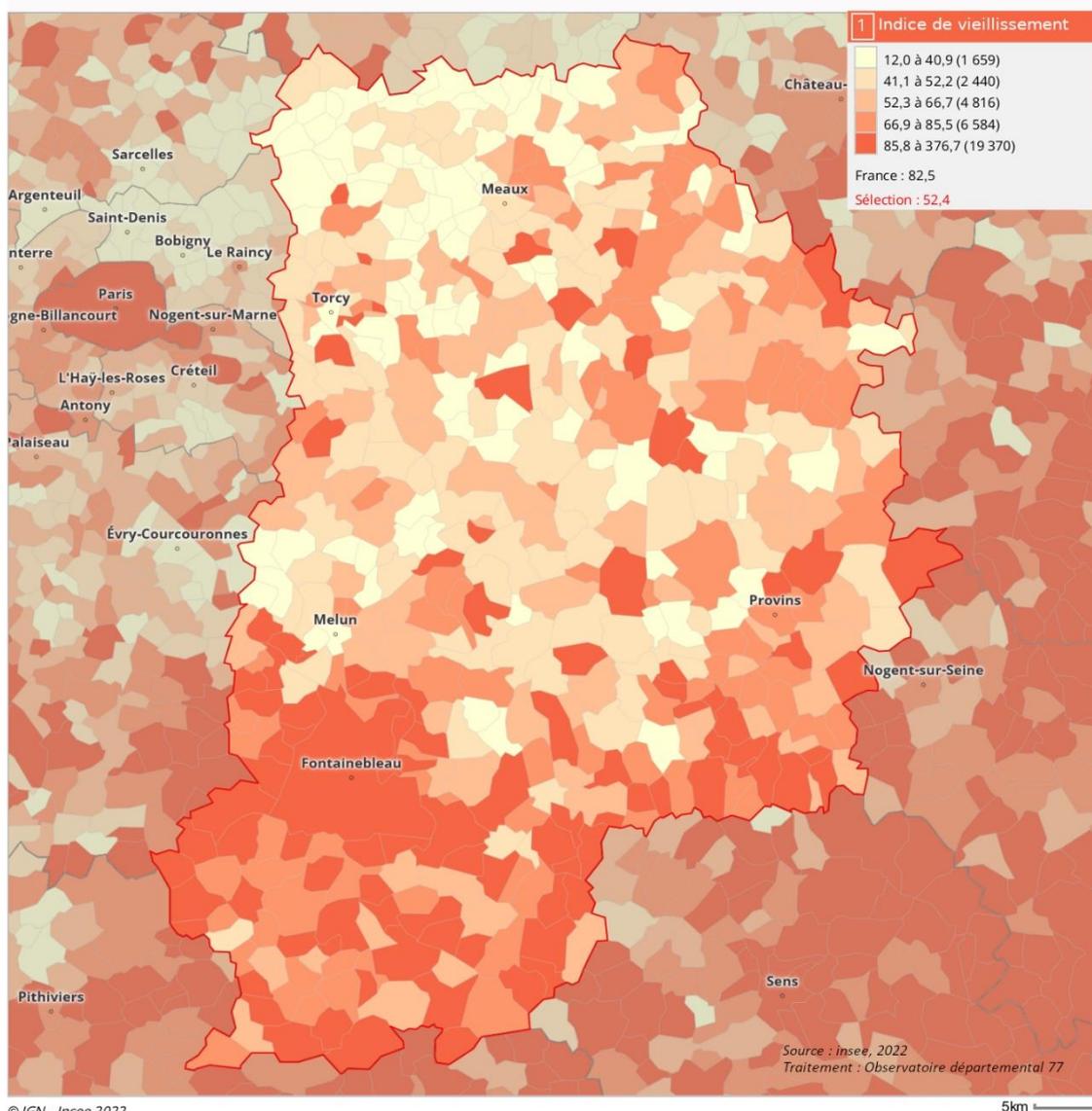


52,4

Pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus, on dénombre 52,4 jeunes âgés de moins de 20 ans en Seine-et-Marne. Cet indicateur créé par l'Insee et dénommé l'indice de vieillissement permet d'apprécier la proportion de jeunes et de seniors dans un territoire. Au 3e rang de France métropolitaine, le département s'illustre par la jeunesse de sa population. Les communes situées au nord accueillent davantage de jeunes que celles situées au sud du département.

Indice de vieillissement en Seine-et-Marne

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale



Une importante part de jeunes en Seine-et-Marne mais une population de seniors qui augmente

En 2019, pour 100 Seine-et-Marnais âgés de moins de 20 ans, on ne compte que 51,4 habitants âgés de 65 ans et plus. La proportion entre seniors et jeunes est bien plus équilibrée au niveau national avec un indice de vieillissement de 82,5 plus proche de 100. Comparé aux autres départements du pays, l'indice de vieillissement de Seine-et-Marne est le 3^{ème} plus faible de France métropolitaine et également le 3^{ème} plus faible de la région derrière la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise.

Cependant, le département connaît, comme le reste du pays, une augmentation de personnes âgées, conséquence de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'arrivée des générations du « baby boom » aux âges les plus avancés. Ainsi, son indice de vieillissement est passé depuis 2008 de 39,5 à 51,4 en 2019, soit une augmentation de 11,9 points.

Cette augmentation est cependant à relativiser en comparaison avec la moyenne nationale où cet indice a augmenté de 16 points sur cette période. Mais comparé au reste de la région Ile-de-France, la population seine-et-marnaise est celle où le nombre de seniors a le plus augmenté. Dans l'ensemble de la région, le département présente la 2^{ème} plus forte augmentation de son indice de vieillissement entre 2008 et 2019. Seule la population des Yvelines compte davantage de seniors dans sa population sur cette période (+13,9 points).

Les plus jeunes dans les communes denses au nord, les plus âgés dans les communes moins denses au sud du département

Dans le département, le vieillissement de la population s'explique par 2 facteurs : une hausse de la part des 65 ans et plus et une légère baisse de la part des moins de 20 ans (-2 points entre 1999 et 2019). Dans le cadre de leur parcours résidentiel, les jeunes (et leurs parents) vont privilégier l'installation dans les communes les plus denses, plus attractives en termes de services à la population et en transports. Un phénomène qui s'observe par la statistique puisque la diminution de la part des jeunes est corrélée au niveau de densité des communes. Dans les communes de densité intermédiaire, qui présentent une forte croissance de leur population, notamment sur les 5 dernières années, vivent des populations en moyenne plus âgées que dans le reste du département (indice de vieillissement de 55,9, contre 50,4 dans l'ensemble du département). Les communes où vivent les populations les plus âgées sont les communes peu denses (indice de vieillissement à 58,4) et très peu denses (60,1).

Les 10 communes aux indices de vieillissement les plus élevés en 2019 se situent toutes dans le sud du département, sous une ligne allant de Melun à Provins, majoritairement dans des communes peu denses ou très peu denses. Les communes à la population la plus jeune se situent au nord de cette ligne, majoritairement dans les communes densément peuplées avec une concentration de ces communes dans l'extrême nord du département.